

BONVILLARD

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Le Chef Lieu

LE MOT DU MAIRE

Voici l'année 2025 qui se termine et avec elle la fin du mandat du conseil municipal en mars.

Vous nous avez fait confiance en 2020, année maudite en pleine pandémie du Covid qui a marqué chacun et chacune d'entre nous en premier lieu les familles qui ont perdu un proche, puis l'isolement et les restrictions de circuler qui nous ont été imposées et qui ont laissé des séquelles tant sur le plan relationnel que psychologique ou médical et dont certains d'entre nous souffrent encore aujourd'hui.

Puis il y a eu cet accident d'hélicoptère le 8/12 avec un bilan humain très lourd et qui nous a tous marqués.

Malgré cela le mandat s'est déroulé d'une manière satisfaisante, un certain nombre de réalisations ont été effectuées (la liste est détaillée plus loin) avec un point d'orgue la création d'une chaufferie biomasse pour chauffer les bâtiments mairie-école et salle des fêtes. Réalisation vertueuse qui nous permet de ne plus être dépendant des énergies fossiles dont les cours peuvent fluctuer de manière très importante.

Ces quelques lignes sont pour moi l'occasion de remercier les services de l'état, du département pour leurs aides financières.

Mes adjoints et les conseillers municipaux qui se sont investis chacun à hauteur de leurs compétences dans le service apporté aux administrés. Puis les agents communaux. Je voudrais rendre un hommage particulier à Evelyne Laurent notre secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2026 et qui était au service de la commune depuis 2013. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite et lui adressons nos remerciements pour les services rendus.

Par la même occasion souhaitons la bienvenue à sa remplaçante, Marine Cusin-Mermet qui prendra ses fonctions le 2 janvier 2026.

A titre personnel, je ne serai pas candidat à ma succession pour un 3^{ème} mandat, je remercie les personnes qui m'ont fait confiance et je souhaite bon courage à mon ou ma successeur(e).

En 2026, un changement de taille aura lieu lors des élections municipales, ce sera un scrutin de liste sans panachage possible qui sera instauré avec alternance de sexe dans l'ordre du tableau. Toute annotation sur le bulletin entraînera la nullité de ce dernier.

En attendant, nous allons terminer la construction du hangar de séchage pour le combustible de la chaufferie.

Merci à toutes et à tous et rendez-vous le 10 janvier à 18h30 pour les vœux du conseil municipal.

Bonne année à tous



Le Maire
Jean-Claude HUGONIN

Réunions du Conseil Municipal

31/01/2025

Arlysère : Valorisation des déchets – Approbation de la convention de principe pour la gestion et le financement des plateformes e conteneurs dans le cadre de projets immobiliers

ONF : Modification de l'aménagement de la forêt communale

Cdg73 : Avenant à la convention d'adhésion à la mission référent déontologue élu

Centrale Electrique La Léchère Energie : foncier

Demande de subvention au Département pour l'aide à la modification des bois scolytés

04/03/2025

Convention à la participation aux frais de scolarisation des enfants dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Cdg73 : Protection Sociale Complémentaire – Mandatement du CdG73 afin de conclure une convention de participation sur le risque « Santé »

Acceptation de don

Vote du Compte Administratif et du compte de gestion année 2024

Demande de subvention au Département pour l'aide à la mobilisation du bois énergie

Demande de subvention à la Préfecture au titre de la DETR 2025 pour la création d'un réseau de chaleur et une chaufferie biomasse et la construction d'un hangar de stockage

02/04/2025

Vote du budget primitif 2025

Vote des taux de fiscalité directe locale 2025

Achat terrain

17/06/2025

Versement à la coopérative scolaire

Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie

Convention avec le cabinet LIOCHON et DURAZ avocats associés (CLDAA)

Vente d'herbe de l'alpage de la commune

26/08/2025

Marché à procédure adaptée pour la fourniture et livraison froide de repas pour la restauration scolaire
Tarifs cantine année 2025/2026

Règlement de la facture relative à la chaufferie

Restauration d'une concession

Acceptation de la cession gratuite de matériel multimédia par la CA Arlysère

Eaux Pluviales – Convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines avec la CA Arlysère pour les années 2025/2027

Travaux hangar

Aide à l'usage du bois local scolyté dans la construction publique

30/09/2025

Recrutement sur emploi permanent

Intercommunalité – Approbation du rapport 2025 de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la CA Arlysère (CLECT)

Renouvellement à la certification PEFC

Convention avec la Société TOTEM France pour l'installation d'une antenne relais pour ORANGE dans le cadre du dispositif NewDeal

Travaux hangar

Admission en non-valeur de produits irrecouvrables

02/12/2025

Recrutement d'un agent recenseur

Engagement du 1/4 de l'investissement

Cdg73 Convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels

Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention de participation sur le risque « Santé » proposé pour le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

Approbation des modifications statutaires du Syndicats Départemental de l'Energie de la Savoie (SDES)

RIFSEEP

BUDGET

FONCTIONNEMENT

Recettes	439 882 €	Dépenses	423 123 €
Résultat de fonctionnement reporté	281 599 €		
Résultat de l'exercice	16 759 €		
Résultats cumulés	298 358 €		

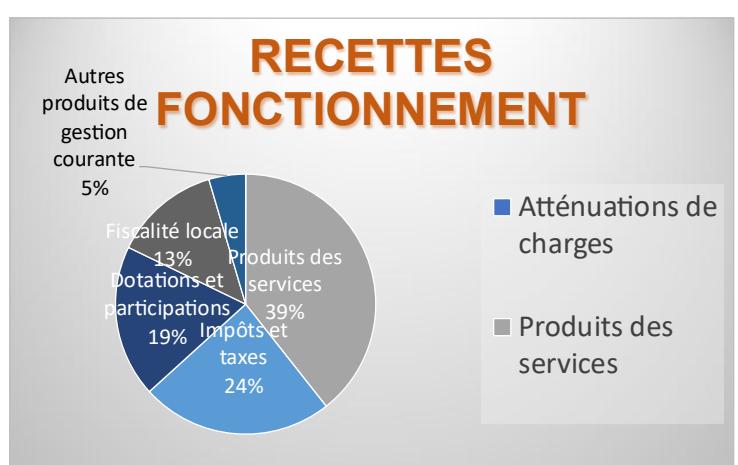
INVESTISSEMENT

Recettes	4 048 €
Solde d'exécution investissement reporté	304 120 €
Dépenses	315 650 €
Résultat de l'exercice	-7 483 €

FONCTIONNEMENT

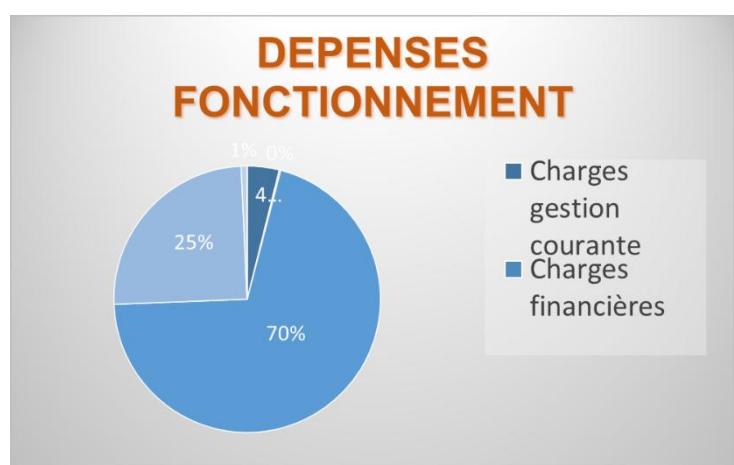
RECETTES

Excédent antérieur	0,00 €
Atténuations de charges	115,55 €
Produits des services	173 080,84 €
Impôts et taxes	105 045,07 €
Dotations et participations	83 258,38 €
Fiscalité locale	58 320,00 €
Autres produits de gestion courante	20 062,03 €
TOTAL	439 881,87 €



DEPENSES

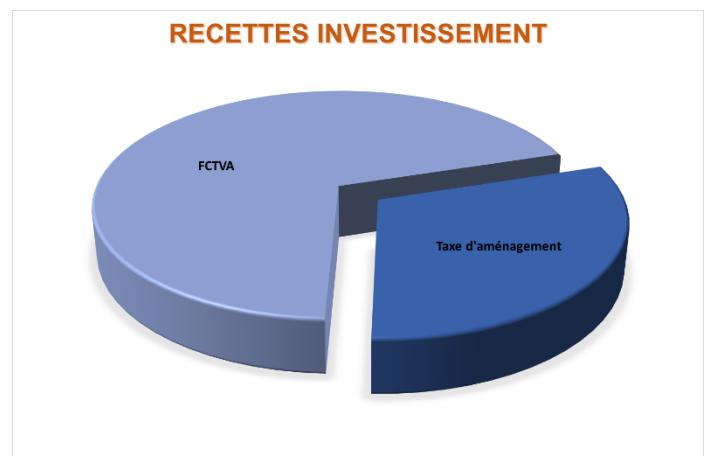
Charges gestion courante	16 439,29 €
Charges financières	716,34 €
Charges à caractère général	297 620,38 €
Charges de personnel	105 275,20 €
Atténuations de produits	3 071,00 €
Charges spécifiques	0,47 €
TOTAL	423 122,68 €



INVESTISSEMENT

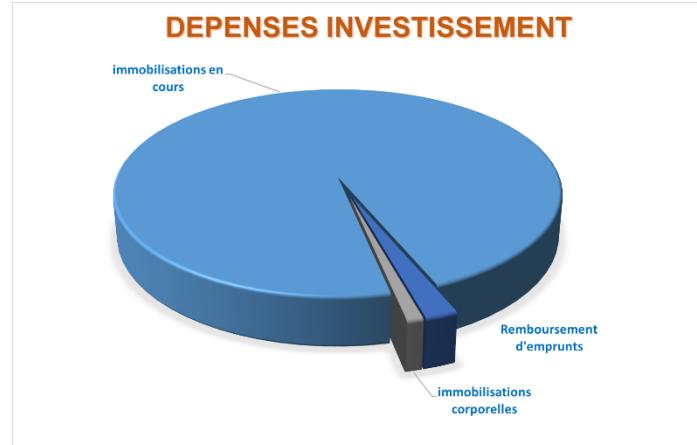
RECETTES

FCTVA	2 814,93 €
Taxe d'aménagement	1 232,62 €
Excédents de fonctionnement	0,00 €
Subventions d'investissement	0,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL	4 074,55 €



DEPENSES

Opération patrimoniales	0,00 €
Remboursement d'emprunts	6 386,46 €
Immobilisations corporelles	3 240,00 €
Immobilisations en cours	306 023,66 €
TOTAL	315 650,12 €



Travaux réalisés lors du mandat 2020/2026

Les travaux relatés ci-après sont une récapitulation de ce qui a été effectivement réalisé au cours du mandat 2020/2026 et ne constituent en aucun cas une propagande électorale.

2020 :

Année du Covid, pas de grande réalisation si ce n'est le début de la restructuration du réseau d'eau par l'Agglomération Arlysère.



2021 :

Suite aux travaux de restructuration du réseau EP déplacement et mise aux normes de deux poteaux incendie au hameau de la Léchère.

Rénovation de la piste forestière de Plan du Vargne.

Elargissement du pont de la Rouaz.

Enrobée route de la Léchère et du Champeney Travaux d'enrobée liés à cette opération.

2022 :

Enfouissement de la ligne télécom Chef-Lieu/La Léchère. Travaux réalisés en même temps que réseau EP.

Début du déploiement de la fibre dans la commune.

Attention la date de fermeture du réseau cuivre sur la commune interviendrait en 2029 : l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Travaux sur la route du Mont-perché réalisé avec Aiton et Bonvillaret.

2023 :

Acquisition d'un défibrillateur.

Divers travaux de maintenance des bâtiments communaux.

2024 :

Peinture de la mairie.

Création d'un nouveau columbarium de 12 cases.



Installation d'un chicane sur la RD au droit de l'école car vitesse des véhicules trop élevée.

Convention New Deal pour une meilleure couverture du réseau mobile dans la commune.

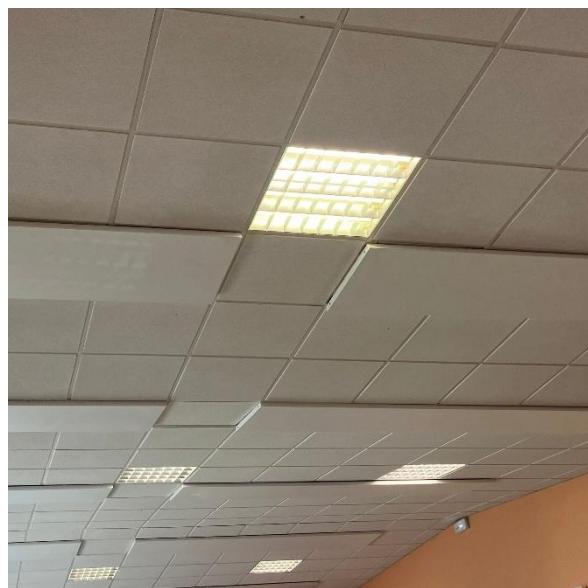
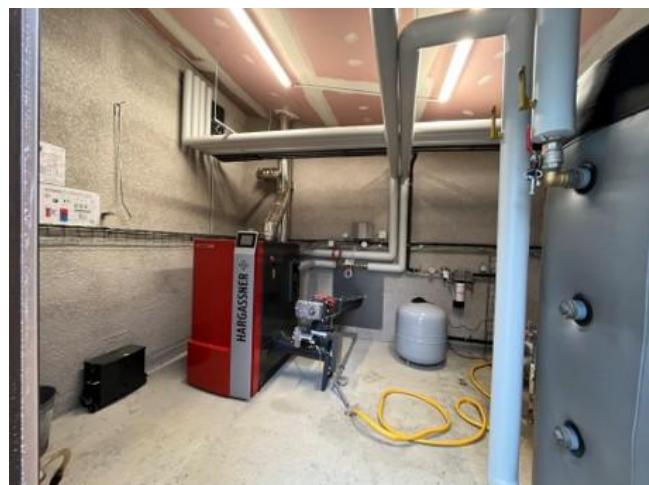
2025 :

Création d'une chaufferie biomasse mise en service le 20/10/25 pour chauffage Mairie-Ecole, Bibliothèque et Salle des Fêtes.

Mise en sécurité du Pont de la Rouaz par l'installation d'une barrière côté aval réalisé par l'employé communal.

Pour la quasi-totalité de ces travaux nous avons bénéficiés de subvention ; soit de l'Etat et DETR, soit du Département FPEC ou de l'ADEME fond chaleur.

Le taux varie entre 39% et 80% pour la piste forestière et la chaufferie.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

pour les communes de moins de 10 000 habitants

Cette année, BONVILLARD réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, garde-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Agent recenseur : Mme Catherine BERTHET

Pour contacter la commune : mairie.bonvillard042@orange.fr

Téléphone : 04 79 38 41 28

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

L'ECOLE

Printemps 2025, les élèves de l'école ont pu travailler autour du développement durable grâce aux actions proposées par la communauté d'agglomération Arlysère.

Le thème abordé était l'agriculture, les circuits courts et l'alimentation durable.

Dans ce cadre, les enfants ont été accueillis au fournil de Bonvillard pour la fabrication du pain. Merci beaucoup pour l'accueil chaleureux !

En juin, avant que l'année scolaire ne s'achève complètement, les enfants ont passé une journée dans la cité médiévale de Conflans, et ont visité la villa romaine. De quoi réaliser un véritable voyage dans le temps !

Septembre : une nouvelle année scolaire commence, cette année, l'école compte 33 élèves, avec 11 nouvelles arrivées !

De nouveaux projets vont être réalisés cette année, comme par exemple un travail pour la prévention au harcèlement scolaire. Un joli arbre avec des messages a orné la cour de récréation aux alentours de la journée « Non au Harcèlement » en novembre.

Les élèves de l'école de Bonvillard et l'équipe pédagogique vous souhaitent une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes !



crédit Beauvoir Photographie

LA BIBLIOTHEQUE

Deux bonnes nouvelles pour cette année 2025 :

Evelyne Laurent fait maintenant partie de notre équipe de bénévoles pour l'accueil du vendredi .

Merci et bienvenue à elle !

Deuxième bonne nouvelle : nous avons reçu un don important de romans adultes de la part de la bibliothèque de Tournon ; livres neufs et récents . Super cadeau car Savoie Biblio Tarentaise n'ayant toujours pas de nouveaux locaux, nous vivons sur les prêts datant de la fermeture de leurs locaux à La Léchère... Cette situation devant perdurer, il semblerait que les services de Savoie et Haute Savoie préparent la réorganisation de la desserte à 100% (reprise des réservations , du prêt et des retours) depuis Chambéry dès début 2026 . Espérons !...



Nous vous rappelons que la bibliothèque se situe face à la mairie et est ouverte tous les vendredis hors périodes de vacances scolaires de 17h30 à 18h30.

Approche-toi, dit le livre. Donne-moi de ton temps si précieux. Moi, je te donnerai les plus beaux silences, et quand tu voudras passer à autre chose, serre-moi contre. A cet instant, par ce geste, il n'y aura plus aucun désordre dans le monde. Tout sera magiquement à sa place.

Dans « La nuit du cœur » de Christian Robin

On vous souhaite une belle année 2026 avec plein de livres à serrer sur votre cœur .

Christine Chapoutot , Cathy Grand et Evelyne Laurent

A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'APE en début d'année le bureau a été élu.

*Présidente Flavie BOISSON (maman de Mila Cp)
Vice-Présidente Elise PERRIN (maman de Théophile, Basane et Marguerite PS, GS, CE1)
Trésorier Frédéric PERRIN*

*Secrétaire Mandy Guérin (Maman Spencer PS)
Vice-Secrétaire Anne-Lise LYAUDET (maman d'Amélie CP)*



Cette année encore, l'ape et les parents bénévoles ont été présents pour accompagner l'école de Bonvillard et soutenir les projets pédagogiques des enfants.

Tout au long de l'année 2024-2025, plusieurs actions conviviales ont été organisées.

La traditionnelle Fête des Fours a une nouvelle fois rassemblé petits et grands autour d'un moment chaleureux, animé et gourmand.



Vente de choucroutes et lasagnes, vente de chocolats de Noël... Chaque initiative rencontre un bel enthousiasme qui témoigne de l'implication des familles et du lien fort qui unit notre village autour de son école.

La fête de Noël 2024 a été une première. Cet événement ayant rencontré un véritable succès a été reconduite. Le mois de décembre sera donc marqué une nouvelle fois par une fête de Noël pleine de magie, organisée pour faire briller les yeux des enfants, jeux animations, surprises... Un véritable moment de partage que nous avons plaisir à offrir aux enfants et aux familles.



Et l'année n'est pas terminée! Plusieurs d'autres actions sont déjà en préparation, toujours dans le but de soutenir au mieux les projets scolaires à venir et d'offrir de beaux moments de convivialité aux enfants et aux familles.

Votre investissement, tant sur le plan du temps que de l'aide financière, a été essentiel pour la réalisation de nos projets au service des enfants et de la vie scolaire de notre village.

Nous remercions chaleureusement chaque personne qui a apporté son soutien.

L'APE de Bonvillard a toujours besoin de bras supplémentaires et de soutien continu pour faire face aux défis de l'année à venir.

Chaque geste compte et nous permet de faire du village de Bonvillard un endroit encore plus agréable et dynamique pour nos enfants.

Nous comptons sur vous pour poursuivre cette belle aventure et continuer à faire grandir notre association.

*Merci à tous ! Meilleurs Vœux !!!
Les membres de l'APE.*



Merry Christmas



Le conseil municipal vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le samedi 10 janvier 2026 à 18h30.

